

Règlement

Table des matières

- DESCRIPTION
- LIEU
- FORMATS DE COURSE
- AGE & CONDITIONS DE PARTICIPATION
- NOMBRE DE PARTICIPANT
- MODALITES D'INSCRIPTION
- MODALITES D'ANNULATION / TRANSFERT DOSSARD
- ANNULATION COURSE
- DOSSARDS
- EQUIPEMENT
- CERTIFICATS MÉDICAUX & LICENCES
- PARCOURS

a. ACCOMPAGNATEURS

b. POINTS DE CONTRÔLE

c. BARRIERES HORAIRES - MISE HORS COURSE

- POINTS D'ABANDON
- POINTS SPECIFIQUES

d. LA GRANDY'CIMES

e. LA BELLY'CIMES

f. LA VERTY'CIMES

g. LA BABY'CIMES

- RECOMPENSES
- CONTROLE ANTIDOPAGE
- RAVITAILLEMENTS
- REPAS D'ARRIVEE
- SIGNALISATION
- SERVICE MÉDICAL
- CONFORT ASSURANCE
- UTILISATION D'IMAGE
- CNIL
- ENGAGEMENT CONTRACTUEL
- SIGNATURE

DEFINITION

« BLUFFY'CIMES - Festival » est une manifestation culturelle, sportive et solidaire organisée par l'association « Baskets aux Pieds - Foundation »

La manifestation globale se déroule du vendredi 9 à 16h00 (*après-midi - nuit*), au samedi 10 Octobre 2020 à 22h00 (*journée + soirée*) dans le village de Bluffy.

4 formats d'épreuves pédestres au programme et l'organisation en parallèle, d'un village découverte dédié à des animations pour petits et grands, autour de la nature et de l'environnement.

Cette manifestation répond en partie, à la réglementation des épreuves pédestres hors stade. Epreuves non-chronométrées et sans classements.

La pratique du trail et de la randonnée engage un certain nombre de risques dont les chutes et autres blessures corporelles.

Il est donc entendu que chaque participant au « BLUFFY'CIMES - Festival », accepte l'existence de ces risques inhérents à la pratique et à la participation à l'événement.

LIEU

L'organisation (accueil, arrivées, village partenaires) se situe intégralement dans le village de BLUFFY (74).

Village accueil-expo : Centre village - *Verger Communal - Ch. de Montviard - 74290 Bluffy*

Départs et Arrivées des épreuves : Chemin communal de Montviard 74290 Bluffy

FORMATS DE COURSES

« **Le BLUFFY'CIMES - Festival** » propose 4 épreuves dont 5 formules :

- _ LA GRANDY'CIMES (32km / 2550 D+) - Trail - Solo
- _ LA BELLY'CIMES (11km / 750 D+) - Trail - Solo
- _ LA BELLY'CIMES (11km / 750 D+) - Randonnée Pédagogique - Solo
- _ LA VERTY'CIMES (défi 24h dénivelé) - Trail - Equipe
- _ LA BABY'CIMES (500m / 40D+ et 1.2 km / 80 D+) - Trail - Solo

AGE & CONDITIONS DE PARTICIPATION

EPREUVES AGE MINIMUM

- _ LA GRANDY'CIMES (32km / 2550D+) : 18 ans et +
- _ LA BELLY'CIMES (11km / 750 D+) : 16 ans et +
- _ LA BELLY'CIMES Rando (11km / 750 D+) : 12 ans et +
- _ LA VERTY'CIMES (défi 24h dénivelé) : 18 ans et +
- _ LA BABY'CIMES (500m / 40 D+ & 1.2 km / 80 D+) : 5 à 12 ans

Chaque participant(e) devra fournir un certificat médical daté de moins d'un an le jour de l'épreuve. Les mineurs devront se munir en plus d'une autorisation parentale.

NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S

- _ LA GRANDY'CIMES (32km) : 300
- _ LA BELLY'CIMES Trail (11km) : 200
- _ LA BELLY'CIMES Rando (11km) : 50
- _ LA VERTY'CIMES (24h) : 12
- _ LA BABY'CIMES (500m & 1.2km) : 40

MODALITES D'INSCRIPTIONS et DETAILS DES TARIFS :

Conditions d'inscriptions aux formats « Grandy'Cimes », « Belly'Cimes » :

Du 1er Juillet 2020 à 09h00 au 2 Juillet 2020 à 09h00, l'accès aux inscriptions est offert prioritairement aux donateurs de *Baskets aux Pieds - Foundation* ayant effectué un don entre le 1er Décembre 2019 et le 1er Juillet 2020. Ces derniers seront directement contactés par mail, à l'adresse avec laquelle ils ont validé leur don.

Le lien « prioritaire » qui est envoyé pour l'inscription est personnel et ne doit en aucun cas, être divulgué ou partagé à d'autres potentiels participant(e)s.

Pour cette première vague d'inscriptions et en fonction des places disponibles, l'organisation met en place la technique du « **premier(e) arrivé(e), premier(e) servi(e)** ».

(Attention, seuls les donateurs peuvent s'inscrire dans cette période, aucune dérogation ne sera délivré pour un membre proche « ami(e)s, famille, collègues ou autres ». Seule l'identité du donateur via notre base de donnée fait foi.)

A partir du 2 Juillet 2020 à 09h00, à la suite de cette première vague d'inscription dite « prioritaire » et en fonction des places restantes, toutes personnes souhaitant s'inscrire, pourra le faire via le lien mis à disposition sur le site internet basketsauxpieds.fr , les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Pour cette seconde vague, l'organisation met également en place la technique du « **premier(e) arrivé(e), premier(e) servi(e)** ».

Les inscriptions seront validées en fonction du nombre de places restantes.

Le lien fourni par l'organisateur permet d'accéder à la rubrique « évènements » du site de l'association *Baskets aux Pieds - Foundation*. Après avoir pris connaissance du programme et des modalités d'inscriptions à l'évènement, il suffira de cliquer sur le bouton « je m'inscris », avant d'être ensuite re-dirigé vers la plateforme d'inscription « Alvarum ».

Une fois sur le site « Alvarum », chaque participant(e) pourra choisir le ticket du format qui lui convient. Il ou elle devra ensuite renseigner ses informations personnelles, et s'en suivra le règlement de l'inscription, soit **1 euro** symbolique.

Par la suite, une cagnotte personnelle sera mise à disposition du ou de la futur(e) coureur(se)r. Cette dernière devra être personnalisée avec une photo de profil et un texte résumant les volontés et l'engagement du ou de la participant(e), à lever des fonds pour courir solidaire au profit de l'association *Baskets aux Pieds - Foundation*.

Afin de valider totalement son inscription et obtenir son dossard, le ou la futur(e) participant(e), devra faire vivre sa cagnotte auprès de son entourage (famille, ami(e)s, collègues de travail, entreprises, sponsors, mécènes, etc...), afin d'atteindre un montant minimum requis par le format choisi et ce, avant le 15 Septembre 2020 à minuit.

Les montants minimums à atteindre sont :

- 150 euros pour le parcours « Grandy'Cimes » 32km (Trail)
- 100 euros pour le parcours « Belly'Cimes » 11km (Trail et Rando Pédagogique)

(Un reçu fiscal permettant une réduction d'impôt de 66% du montant, sera fourni après chaque contribution).

Cette cagnotte est entièrement sécurisée sur la plateforme Alvarum.

(pas de montant maximum, chaque futur(e) participant(e) est libre de lever autant de fonds qu'il le souhaite, ces derniers seront intégralement reversés à l'association loi 1901 - Baskets aux Pieds - Foundation)

Si au 15 Septembre 2020 à 00h00, le montant minimum de la cagnotte du participant(e) n'est pas atteint, l'organisation et Alvarum, ne valideront pas l'inscription définitive et le dossard sera mis en vente par l'organisateur sur le site (www.basketsauxpieds.fr). Ce dernier sera disponible uniquement à l'achat direct, au montant minimum requis par le format.

L'intégralité des fonds perçus sera directement reversée à *Baskets aux Pieds - Foundation*, afin que l'association puisse continuer à mener son action solidaire auprès des enfants malades en service hospitalier.

Cet esprit de financement du dossard est propre aux courses et aux coureur(s)rs solidaires. Il engage un investissement personnel au-delà du sport en amont de l'épreuve et permet de re-positionner son engagement solidaire et sa volonté de partager grâce au sport. Il offre ainsi une dimension supplémentaire à sa pratique et permet de communiquer et de rassembler autrement, au profit d'une cause réelle et noble.

Clôture des inscriptions sur Alvarum : 10 Septembre à 00h00

Conditions d'inscriptions aux formats « Verty'Cimes » :

Participation réglementée sous forme de candidature.

Pour s'inscrire au challenge dénivelé 24h « Verty'Cimes », le ou la coureur(se)r doit motiver son souhait de candidater, directement par e-mail : coursebap@gmail.com à partir du **1er Juillet à 09h00**. A l'issue de cette prise de contact, l'organisation lui indiquera la démarche à suivre pour candidater. Sélection des participant(e)s uniquement sur dossier. Examen médical et CV coureur attestant la pratique régulière du kilomètre vertical.

Conditions d'inscriptions aux formats « Baby'Cimes » :

Inscription directement sur place le samedi 10 Octobre 2020 au village animation, dès 9h00 du matin. Chaque enfant devra être accompagné au minimum d'un parent ou d'une personne responsable de ce dernier. Une attestation devra être remplie sur place par l'accompagnant, qui devra également, être présent au départ et à l'arrivée de l'épreuve.

Aucun enfant ne sera enregistré et pourra courir, si il est seul ou accompagné simplement d'un mineur.

MODALITES D'ANNULATIONS et TRANSFERT DE DOSSARD

Les dossards vendus font office de dons reversés à l'association caritative, loi 1901, **Baskets aux Pieds Foundation**. (statuts associatifs disponibles sur demande)
Veuillez noter que tout engagement « validé », est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, face à ce type de situation.

La signature d'une décharge parentale pour les mineurs sera à signer le jour du retrait des dossards.

Le changement de format de course n'est pas toléré. Les places étant très limitées, nous ne prendrons aucun changement de format en compte.

ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'évènement climatique, d'attentats, de catastrophe naturelle, de risque épidémique ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve.

En cas d'annulation de l'épreuve, aucun remboursement ne sera possible.

DOSSARDS

Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et ce, à titre individuel uniquement, le Vendredi 9 Octobre 2020 de 16h00 à 20h00 et le Samedi 10 Octobre de 6h30 à 8h30 dans le centre du village.

► Aucun dossard ne sera distribué en dehors de ces horaires.

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par 3 épingles. Il ne devra en aucun cas être réduit, découpé, plié sous peine de disqualification.

Au dos du dossard, se trouveront les informations de course. (tél secours, tél organisations, etc...)

Chaque dossard est unique puisque dessiné par les enfants hospitalisés. Il ne porte pas de numéro, mais simplement le prénom de l'enfant qui l'a dessiné. Ce dernier sera donc relié indirectement et intimement aux coureur(s)rs. Il est donc demandé à chaque participant(e), de lui faire vivre une belle aventure et de le respecter jusqu'à l'arrivée. Une photo d'arrivée du ou de la coureur(se)r et de son dossard, sera prise et ensuite transférer avec respect et si volonté, directement à l'enfant hospitalisé(e).

EQUIPEMENT

Equipement obligatoire pour les épreuves « Grandy'Cimes et Belly'Cimes » :

- Un système d'hydratation de 1L minimum (flasque ou poche à eau)
- Un gobelet ré-utilisable personnel
- Une réserve alimentaire (2 barres ou gels minimum)
- Une couverture de survie
- Un vêtement coupe-vent étanche type Gore-Tex
- Un sifflet
- Un téléphone portable avec le numéro de la direction de course enregistré.

Equipement facultatif :

- Une montre GPS (balisage minimaliste)
- Une veste doudoune fine pour les passages sur points hauts
- Un pantalon de pluie étanche.

Nb : en cas de météo difficile, l'organisation se réserve le droit de modifier et d'étoffer l'équipement obligatoire. Les nouveaux éléments seront alors communiqués aux participants par mail, la veille de la course.

CERTIFICATS MÉDICAUX & LICENCES

C'est une condition obligatoire pour participer à l'évènement « Bluffy'Cimes Festival ».

Le certificat ou la copie de licence devront être envoyés par mail à coursebap@gmail.com une fois la cagnotte atteinte et l'inscription validée par la plateforme Alvarum et l'organisation. (à partir du 16 Septembre 2020)

Pour les coureurs licenciés :

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, que les participants sont :

- titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Entreprise, d'une Licence Athlé Running (Santé Loisirs option « Running ») ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme et en cours de validité au jour de l'épreuve. Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme devront impérativement joindre la photocopie de la licence ou du Pass' Running 2019-2020.

- ou titulaires d'une Licence sportive au sens de l'article L.131-6 du code du sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition.**

Pour les coureurs non licenciés :

Les coureurs non licenciés, ou les coureurs licenciés à une autre fédération devront joindre à leur inscription, l'original du certificat médical ou sa photocopie de ***non contre-indication à la pratique de la course à pied EN COMPÉTITION ou à l'athlétisme EN COMPÉTITION*** datant de ***moins d'un an à la date de l'épreuve*** et en langue française.

Nb : ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

La validité de la licence ou du certificat médical s'entend le jour de la manifestation.

ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical par sa présentation directe.

Cas particulier des coureurs étrangers :

L'obligation de présenter un certificat médical de ***non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition***, s'applique à tous les coureurs étrangers, y compris engagés par un Agent Sportif d'Athlétisme.

Le médecin effectuant le certificat médical peut être situé ou non sur le territoire national. Il doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin.

PARCOURS

Les participants s'engagent à parcourir leur distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif possible et dans le respect de ***la charte environnementale et comportementale du coureur***. (*à lire et à signer au retrait des dossards*)

a. ACCOMPAGNATEURS

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours. Les accompagnateurs ne doivent pas pénétrer dans les lieux réservés aux coureu(ses)rs, ou s'alimenter sur les ravitaillements.

b. CHRONOMÉTRAGE ET POINTS DE CONTRÔLE

Aucun chronométrage officiel prévu, seul ceux qui le souhaitent, pourront enclencher leur chronomètre personnel sur le tronçon du club STRAVA « Baskets aux pieds », mis en ligne la veille au soir sur la page Facebook de l'organisation.

Comme indiqué dans la rubrique « DOSSARDS » ci-dessus, chaque concurrent doit installer son dossard, fourni par l'organisation, comme indiqué et sans y apporter de modification. Des contrôles seront installés sur le parcours. Les concurrents qui ne seront pas enregistrés à ces points de contrôle par les bénévoles, seront automatiquement disqualifiés.

BARRIERES HORAIRES - MISE HORS COURSE

Aucun participant ne pourra continuer après les barrières horaires indiquées dans la rubrique "épreuves". Il sera considéré comme hors course et sera sous sa propre responsabilité s'il continue sur le parcours.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident survenu sur le parcours après ces barrières horaires.

Les services médicaux positionnés sur les parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.

Le contrôle d'arrivée de la « **Grandy'Cimes** » sera fermé le Samedi 10 Octobre à 18h30.

Le contrôle d'arrivée de la « **Belly'Cimes** » sera fermé le Samedi 10 Octobre à 13h30 pour le format « Trail » et 16h30, pour le format « Randonnée pédagogique ».

Les concurrents ayant anticipé le départ seront déclarés hors course.

Tout abandon doit être signalé à l'organisation par téléphone (dos du dossard) et ne pourra se faire (sauf raison médicale évidente) que sur les points de contrôle du **Col des Frêtes** et **Col des Nantets**. (Voir cartographie de la course)

Les barrières horaires de la « Grandy'Cimes 32km » sont les suivantes :

Col des Frêtes (km 9) : 10h30
Refuge de Larrieux (km 15) : 13h00
Forêt de Combe Noir (km 23) : 16h00

Les barrières horaires de la « Belly'Cimes 11km - Trail » sont les suivantes :

Croisement des Bossons (km 4) : 10h30
Planfait (km 7): 12h00

POINTS D'ABANDON et MISE HORS-COURSE

Les services médicaux positionnés sur les parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.

POINTS D'ABANDONS « Grandy'Cimes » AVEC NAVETTES RAPATRIEMENT

- Col des Frêtes (km 9)
- Refuge de Larrieux (km 15) *(Pas de navette sur ce ravitaillement, prévoir 45 min de descente à pied vers Montremont où se trouve la navette. Sentier balisé)*
- Forêt de Combe Noir (km 23)

POINTS D'ABANDONS « Belly'Cimes 11km » AVEC NAVETTES RAPATRIEMENT

- Croisement des Bossons (km4)
- Planfait (km 7)

Chaque coureur(se)r devant ou souhaitant abandonner, doit immédiatement le communiquer par téléphone à la direction de course. Coordonnées au dos du dossard et enregistré dans le téléphone du participant. A la suite de son appel et seulement une fois la direction de course avertie, il pourra rejoindre le point d'abandon le plus proche.

Ne pas motiver son abandon seul, se rapprocher d'abord d'un(e) autre participant(e) ou d'un baliseur, qui ensuite, prendra soin de vous accompagner dans la démarche voulue. En cas de secours à la personne pour un motif « grave », appeler la direction de course en PRIORITE, car elle est en relation direct avec les secours en montagne.

Ne pas agir seul et sous l'effet de la panique.

AUTRES POSSIBILITÉS DE MISE HORS COURSE

- En cas de ravitaillement extérieur en dehors des zones prévues à cet effet.
- En cas de jets de bouteilles vides, emballages en tout genre, papiers, plastiques, hors zones de ravitaillement (soit plus de 50 mètres après le ravitaillement).
- En cas de non-respect de la charte environnementale et comportementale du coureur
- En cas de non-respect des consignes données par l'organisation.

« RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT et CEUX QUI Y VIVENT ».

POINTS SPECIFIQUES

a. LA GRANDY'CIMES 32km

ATTENTION : ce format de course s'adresse à des coureurs expérimentés, son profil est alpin, l'organisation conseille donc fortement aux participants souhaitant s'inscrire, d'avoir déjà effectué une course de 30 km ou plus, avec dénivelé.

Le passage du Roc de L'encrenaz est délicat et sera dirigé par 3 signaleurs dont 2 habilités à accompagner les personnes les moins « à l'aise » avec le vide. Chaque coureur(se)r devra écouter les consignes des signaleurs, les respecter et pourra s'il le souhaite (*conseillé*), se servir de la ligne de vie mise en place pour l'évènement.

b. LA BELLY'CIMES 11km

Il est possible de l'effectuer soit en condition de « Trail », soit en condition de « Randonnée Pédagogique ». Pour cela, il vous suffit de l'indiquer lors de votre inscription.

Le format « Randonnée » est dit « pédagogique », il sera donc encadré par un accompagnateur en moyenne montagne et fera l'objet d'arrêts réguliers pour explications, questions/réponses, échanges, découvertes, analyses, etc...

RECOMPENSES

Une médaille sera remise à tous les « Finishers » de chaque épreuve. Aucun classement officiel ne sera établi puisque l'épreuve n'est pas chronométré.

CONTROLE ANTIDOPAGE

Il peut avoir lieu sur place. Dans ce cas, les personnes contrôlées recevront leurs récompenses dès la connaissance des résultats antidopage.

RAVITAILLEMENTS

« **LE BLUFFY'CIMES FESTIVAL** » est une épreuve spécifique de montagne. Les concurrents sont considérés comme autonome et en autonomie totale ou partielle entre chaque point-relais ou ravitaillements.

LA GRANDY'CIMES 32 Km s'effectue en semi-autosuffisance : 3 points de ravitaillement sont répartis sur le parcours (voir plus, en cas de forte chaleur). Plus 1 point de ravitaillement sur l'aire de Départ / Arrivée à Bluffy.

LA BELLY'CIMES 11 Km s'effectue en autosuffisance complète : 1 point de ravitaillement solide + 1 point d'eau et 1 point de ravitaillement solide sur l'aire de Départ / Arrivée à Bluffy.

LA VERTY'CIMES s'effectue avec assistance mise en place par l'organisation : 1 point de ravitaillement fixe en bas de la montée principale. Eau, boissons et nourriture solide.

LES BABY'CIMES 500M et 1.2 Km s'effectuent en autosuffisance : 1 point de ravitaillement sur l'aire de Départ / Arrivée à Bluffy.

L'organisation complètera ce dispositif par des points d'eau supplémentaires en cas de fortes chaleurs.

Les ravitaillements seront composés de :

- Eau (minérale et pétillante)
- Jus de Pomme (local)
- Reblochon / Tomes (local)
- Saucisson (local)
- Jambon (local)
- Pain (local)
- Huile d'Olive (bio et gastronomique)
- Fruits secs et gâteaux sucrés

REPAS D'APRES-COURSES

Un repas/concert avec l'ensemble des bénévoles, participant(e)s et organisateurs, aura lieu le soir même, sur le village animations au centre du village de Bluffy. L'esprit de partage sera le maître mot et de ce fait, chaque participant(e) souhaitant se joindre au dîner, devra se présenter avec une spécialité de sa région, si possible faite-maison, ainsi qu'une boisson. Le dîner se voudra de type « Buffet Canadien », de ce fait, tout ce qui est amené, est partagé.

SIGNALISATION

Les parcours seront balisés de manière minimaliste, uniquement aux points stratégiques pouvant prêter à confusion. Balisage effectué à l'aide de petits drapeaux **rouge pour le parcours 32km et bleu pour le parcours 11km**.

Une montre GPS ainsi qu'une bonne lecture du terrain et une certaine maîtrise de l'orientation sont conseillées pour le parcours « Grandy'Cimes ».

Concernant les parcours, ils seront dévoilés officiellement sur la page Facebook « Baskets aux Pieds » le Vendredi 9 Octobre à 20h.

Les traces GPX seront en téléchargement libre depuis les liens mis en ligne.

(Montre GPS recommandée mais pas obligatoire)

Les carrefours stratégiques et autres points sensibles seront protégés et tenus par des signaleurs bénévoles. Nous vous demandons de les respecter et de ne pas hésiter à les solliciter en cas de besoin, notamment sur les passages délicats et sensibles, indiqués par l'organisation au briefing coureur(s)rs.

Aucune traversée de voie publique n'est prévue sur les parcours initiaux. Si en revanche et en cas d'obligation, les parcours de replis doivent soudainement être mis en place et emprunter la voie publique (imprévu ou changement d'itinéraire), chaque participant devra se conformer rigoureusement au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles.

SERVICE MÉDICAL

Des équipes de secours sont positionnées le long des parcours. Les coureurs(es) devront écouter chacune de leur directive et chacun de leur conseil, notamment sur les passages délicats. Les numéros d'urgence seront inscrits au dos du dossard de chaque participant(e), qui pourra en cas d'urgence, contacter le service médical ou l'organisation.

La course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé et laisser passer en priorité une ambulance, une équipe médicale et/ou véhicule de sécurité (hélicoptère, etc...).

SOINS DE CONFORT

Des équipes médicales ainsi que des ostéopathes et kinésithérapeutes bénévoles seront à votre disposition à l'arrivée des parcours au coeur du village animations.

ASSURANCE (*Attestation en PJ du dossier*)

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance « ASSOCIA 3 » auprès du Crédit Mutuel, couvrant les conséquences de leur responsabilité civile.

L'organisateur a souscrit une assurance RC propre à l'événement mais chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement (se rapprocher de l'organisation).

UTILISATION D'IMAGE

« En m'inscrivant à la course ou randonnée du Festival Bluffy'cimes, j'autorise expressément les organisateurs du « BLUFFY'CIMES FESTIVAL », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles pouvant être apportées à cette durée ».

CNIL

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de l'organisation uniquement.

Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées ou d'autres actions menées par l'association Baskets aux Pieds Foundation. En cas de non-réception des informations par l'organisateur, vérifiez votre boîte « Spam ».

Conformément à la loi « [informatique et libertés](#) », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant directement l'organisation: par email à l'adresse coursebap@gmail.com ou par courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à **Baskets aux Pieds - Foundation 415 Route de Coffy, 74290 Bluffy**.

Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez.

Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures - jours ouvrables -, sauf pour les demandes transmises par courrier postal, qui requièrent un délai de 8 jours.

RECLAMATIONS, INFORMATION SUPPLEMENTAIRE ET DEMANDE PARTICULIERE :

Pour tout complément d'information, réclamation ou demande particulière, merci de nous contacter directement à l'adresse coursebap@gmail.com